

Déplacements à l'étranger des mandataires en 2023

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date Collège	Remarques
AIMF - Assemblée générale (Cotonou)	11/10/2023 - > 15/11/2023	50	AIMF	P. Jacquemyns, échevin	07-09-23	Déplacement n'ayant pas eu lieu suite à l'annulation des vols par Brussels Airlines - la seule dépense à charge de la commune concerne l'obtention du visa, dépense non remboursable malgré l'annulation